

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00068
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000490
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Cabinet du Maire et des élus		
Objet	Vœu du Conseil municipal - La Ville de Saint-Etienne demande le maintien d'un service postal de qualité au service des habitants et de tous les acteurs socio-économiques..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

Au cours des 30 dernières années, sous couvert d'une plus grande efficacité du service public, les Gouvernements successifs ont progressivement conduit des politiques ayant pour effet l'affaiblissement des services publics et donc de la qualité de leurs prestations auprès des usagers. De manière imperceptible, année après année, une logique purement comptable s'est substituée aux objectifs traditionnels du service public qui permettent à chacun de bénéficier d'un ensemble de politiques jugées indispensables à la vie de tous les jours et échappant, de ce fait, à une logique purement économique.

La financiarisation progressive de la sphère publique, avec sa logique poussée à l'extrême de recherche des coûts, afin de les éliminer, affaiblit nos services publics réduits à de simples unités devant systématiquement équilibrer leurs comptes, voire dégager des excédents, sans prendre en compte les besoins réels des usagers devenus clients.

La crise sanitaire démontre, au contraire, la nécessité de reconstruire le service public en le modernisant, en l'adaptant aux défis du XXIème siècle et en lui permettant de répondre, efficacement, aux attentes de tous les Français et en reconnaissant aussi le rôle éminent des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, face à cette marchandisation de la sphère publique, la réponse de l'Etat doit être forte et sans concessions et les collectivités attendent du projet de loi 4D qu'il apporte un souffle nouveau à la décentralisation et renforce les services publics. Parmi ces derniers, La Poste compte au nombre des services qui tend à disparaître un peu plus jour après jour.

A cet effet, le Conseil Municipal de Saint-Etienne :

- réaffirme son attachement à un service postal de qualité permettant un maillage intelligent et raisonné du territoire de notre ville, afin qu'il puisse correspondre aux attentes des Stéphanois tant au niveau des horaires d'ouverture des bureaux de poste et de leur nombre. La présence de services postaux constitue aussi un signal fort de la part de l'Etat, notamment dans les quartiers relevant de la Politique de la Ville, démontrant sa volonté de maintenir le rôle de la puissance publique.

- rappelle aussi que le développement de relais postaux, notamment auprès de commerces pré-existants, ne saurait constituer la seule réponse aux défis posés par l'évolution des comportements des usagers en matière de services postaux. S'il appartient à La poste d'imaginer de nouveaux moyens de rendre accessible ses services à toute la population, y compris sur des amplitudes horaires différées, ces services doivent tenir compte, aussi, des réalités sociétales notamment celles découlant du vieillissement de la population.

- demande à l'Etat d'assumer ses responsabilités, en tant que principal actionnaire de La Poste, de proposer une politique adaptée en mettant des moyens réels et suffisants afin d'assurer des services postaux au sein de nos territoires.

- demande aux parlementaires de présenter une proposition de loi dans l'année afin de conforter la présence humaine des services publics postaux au sein de nos territoires.

- demande aux membres de la commission départementale de présence postale territoriale de se saisir de ce dossier et de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la disparition de la présence postale dans nos quartiers.

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIÉRI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT ,

M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU